

Appel à candidature n°1 / 2021
Bourses de mobilité pour les Doctorants
(Mobilités entrantes et sortantes)

Avant-propos :

L'Université de Bretagne Occidentale (UBO) met en place un programme de bourses de mobilité entrante et sortante. Cet appel concerne :

-tout doctorant inscrit en formation à l'étranger souhaitant réaliser un projet de recherche à l'UBO (mobilité entrante)

-tout doctorant inscrit à l'UBO souhaitant réaliser un projet de recherche dans le reste du monde (mobilité sortante)

A. OBJET DE L'APPEL

Durée de la mobilité : **12 jours minimum** (hors voyage). L'aide financière couvrira 3 mois maximum.

Critères d'éligibilité :

Le projet de recherche doit être mené dans une discipline couverte par les écoles doctorales de l'UBO et doit être accepté conjointement par l'Unité de Recherche d'origine du doctorant et par une Unité de Recherche d'accueil qui s'engage à assurer l'accueil scientifique du/de la candidat(e).

Pour une demande de bourse « Mobilité sortante », l'Unité de Recherche d'origine doit avoir l'UBO parmi ses institutions de tutelle. Le Directeur de thèse (ou co-directeur) doit être un enseignant chercheur de l'UBO (ou chercheur hébergé UBO). Le candidat doit être étudiant inscrit à l'UBO et inscrit dans l'une des 11 écoles doctorales de l'UBO :

- Ecole Doctorale Sciences de la Mer et du Littoral (SML)
- Ecole Doctorale Sciences pour l'Ingénieur (SPI)
- Ecole Doctorale Arts Lettres Langues (ALL)
- Ecole Doctorale Sociétés, Temps, Territoires (STT)
- Ecole Doctorale Droit et Science politique (DSP)
- Ecole Doctorale Sciences Economiques et sciences de Gestion (EDGE)
- Ecole Doctorale Education, Langages, Interactions, Cognition (ELICC)
- Ecole Doctorale Biologie Santé (BS)
- Ecole Doctorale Matières Molécules Matériaux (3M)
- Ecole Doctorale Ecologie, Géosciences, Agronomie Alimentation (EGAAL)
- Ecole Doctorale Maths STIC

Pour une demande de bourse « Mobilité entrante », l'Unité de Recherche d'accueil doit avoir l'UBO parmi ses institutions en tutelle. L'encadrant (ou co-encadrant) doit être un personnel UBO (ou hébergé UBO).

Montant de la bourse :

Le montant de la bourse est composé :

-d'une participation forfaitaire aux frais de mobilité :

- **800 euros par mois.**

et

-d'une participation forfaitaire aux frais de voyage

- **500 euros pour l'Europe et l'Afrique du Nord**
- **800 euros pour le reste du Monde**

N.B. : Pour les Doctorants qui candidatent dans le cadre d'une cotutelle de thèse, seuls les frais de voyage seront pris en compte.

Où s'informer ?

Auprès des Ecoles Doctorales ou auprès de la Direction Europe et International

DEI - 3 rue des archives - CS 93837 - 29238 Brest - dei@univ-brest.fr

B. MODALITES DE CANDIDATURE

Constitution du dossier :

Le dossier de candidature comporte :

- Le formulaire de candidature 'mobilité entrante' (voir p 5) ou 'mobilité sortante' (voir page 7) dûment complété et signé par le candidat,
- Un CV détaillé du candidat (travaux, implication dans les programmes de recherche, financement de la thèse, etc.),
- Une lettre de motivation du candidat dûment signée.
- Une présentation du projet de mobilité, de son implication dans la thèse du (de la) candidat(e) – format attendu : une à deux pages maximum rédigées en français,
- Une lettre du Directeur de l'Unité de Recherche d'accueil précisant la qualité de l'accueil du doctorant,
- une lettre du Directeur de l'Unité de Recherche d'accueil (UBO) et/ou de l'Encadrant précisant la qualité de l'accueil du doctorant,
- Le budget équilibré du projet de mobilité (dépenses / recettes)
- La convention bilatérale ou d'accueil (si elle existe)

Collecte des dossiers de candidatures :

Tous les dossiers (1 exemplaire papier et 1 exemplaire électronique) sont à envoyer à la Direction Europe et International :

UBO - Direction Europe et International

Mobilité Doctorant

3 rue des archives – CS 93837

29238 Brest Cedex 3

mobilite.doctorant@univ-brest.fr

A noter : Il est demandé à chaque candidat de transmettre une copie de son dossier complet à l'Ecole Doctorale UBO concernée.

C. EVALUATION DES DOSSIERS

Toute demande non éligible sera écartée du processus d'évaluation.

Les critères d'attribution des bourses tiendront compte :

- De la composante de rattachement du doctorant pour préserver un équilibre (nombre de doctorants//nombres de demandes//nombre d'acceptations),
- Du niveau académique du doctorant (un classement intra Ecole Doctorale sera fait par les directeurs d'Ecoles Doctorales),
- De la qualité du projet scientifique (pourquoi cette demande de financement ? Quels intérêts pour leurs travaux de thèse ? Quels apports supplémentaires ? Quelles expériences et pour quels résultats attendus ? Quelles perspectives ?)
- De la qualité de la lettre d'accueil du directeur de l'Unité de Recherche étranger : le courrier mettra en avant l'intérêt porté par le Laboratoire étranger aux travaux du candidat et la motivation quant à son accueil pendant la période souhaitée en s'appuyant, le cas échéant, sur la dynamique et la complémentarité des liens déjà existants entre les deux structures de recherche,
- De la qualité de la lettre de motivation du candidat.
- La priorité est donnée aux primo-accédants

Processus de sélection :

Rapporteurs/examineurs des dossiers de candidatures : directeurs et directeurs adjoints des Ecoles Doctorales de l'UBO :

- 1 classement par Ecole Doctorale,
- 1 classement inter Ecoles Doctorales par les directeurs des Ecoles Doctorales.

La Commission Europe et International (CEI) évalue les dossiers en commission plénière et définit un classement.

D. SUITE DE LA PROCEDURE POUR LES CANDIDATS SELECTIONNES

Avant propos - Engagements réciproques:

La **Direction Europe et International** s'engage à fournir aux Ecoles Doctorales la liste des candidats retenus.

Les **Ecoles Doctorales de l'UBO** s'engagent à prévenir tous les candidats non retenus par email.

Les **Directeurs d'Unités de Recherche/Laboratoires** s'assurent :

- que les conditions de départ sont réunies,
- de la préparation et du bon déroulement du séjour ainsi que du suivi de l'exécution de la convention d'accueil

L'acte de candidature vaut pour **engagement des doctorants retenus à transmettre dans les délais impartis:**

- un rapport d'activité
- un rapport financier
- une attestation de mobilité
- leur réponse à un questionnaire sur leur accueil (le cas échéant)

Suite de la procédure pour les candidats sélectionnés :

Conditions du versement de la bourse de mobilité (conditions de départ) :

- Le candidat certifie être en possession de tous **les documents nécessaires pour la mobilité** et notamment : passeport valide avec visa (le cas échéant), « assurance santé » (rapatriement sanitaire, assistance juridique, etc.), responsabilité civile et assurance individuel accident pendant son séjour.
- **Une convention d'accueil** entre l'établissement d'origine ou d'accueil du doctorant et l'UBO doit être élaborée (en lien avec la Direction Europe et International). Ce document doit mentionner spécifiquement :
 - Le nom du candidat, son Unité de Recherche, et son adresse, le nom du Directeur de l'Unité de Recherche,
 - Le montant exact de la bourse de mobilité,
 - La procédure de versement de la bourse (selon les établissements),
 - Les engagements du doctorant vis-à-vis de l'obtention de la bourse,
 - Les travaux réalisés pendant la durée du séjour.

Modalités du versement de la bourse de mobilité :

Versement de l'intégralité de l'aide à la mobilité forfaitaire à l'Unité de Recherche UBO sur la ligne budgétaire dédiée (L'Unité de Recherche prend en charge sur cette ligne les frais de mobilité du doctorant).

Pour toute question / étude de cas particulier concernant le versement de l'aide, ne pas hésiter à contacter la Direction Europe et International (dei@univ-brest.fr)

A la fin du séjour :

Le Doctorant doit fournir :

- un rapport d'activité,
- un rapport financier justifiant de l'utilisation de la subvention allouée visé du Directeur de l'Unité de Recherche,
- deux attestations (l'une visée par l'Unité de Recherche d'origine, la deuxième visée par l'Unité de Recherche d'accueil – confirmant que la mobilité a bien été effectuée en précisant les dates et lieu du séjour),
- sa réponse à un questionnaire sur leur accueil.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE
Mobilité des doctorants étrangers en Bretagne
Bourse de mobilité **entrante**
Appel n°1 / 2021

Nom de l'Ecole Doctorale présentant la candidature :

Nom – Prénom du candidat (nom en majuscules) :

Nationalité

Date de naissance : Sexe : Masculin – Féminin (rayer la mention inutile)

Adresse permanente du candidat :

.....

Mail : Téléphone :

Année de thèse au moment de la mobilité :

Financement de thèse :

Intitulé du sujet de thèse, 5 mots clefs :

.....

.....

.....

Etablissement d'origine dans lequel le candidat est inscrit pour l'année universitaire

.....

.....

Ecole Doctorale :

Intitulé de l'Unité de Recherche :

.....

Adresse de l'Unité de Recherche :

.....

Nom du Directeur de l'Unité de Recherche :

Mail : Téléphone :

Nom du Directeur de thèse :

Mail : Téléphone :

SEJOUR DANS UNE UNITE DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Dates de début et de fin de séjour : du/...../2020 au/...../2020

Intitulé de l'Unité de Recherche :

.....

Adresse de l'Unité de Recherche :

.....

Nom du Directeur de l'Unité de Recherche :

Mail : Téléphone :

Nom du contact de l'Unité de Recherche pour les formalités administratives :

Mail : Téléphone :

Nom de l'encadrant (UBO) :

Mail : Téléphone :

Etat des relations entre les deux Unités de Recherche (préciser les coopérations existantes ou à venir) :

.....

.....

Intérêt scientifique du séjour pour le doctorant et l'Unité de Recherche (indiquer si le projet de mobilité est inclus dans un programme international) :

.....

.....

Date et lieu :

Signature du Doctorant

Pièces à joindre :

- le formulaire ci-dessus complété et signé,
- un curriculum vitae détaillé du candidat (travaux, implication dans les programmes de recherche, financement de la thèse, etc...),
- une lettre de motivation du candidat signée,
- présentation du projet de mobilité, de son implication dans la thèse du candidat – format attendu : une à deux pages maximum rédigées en français,
- une lettre du Directeur de l'Unité de Recherche d'origine et/ou du Directeur de Thèse précisant les raisons de cette mobilité,
- une lettre du Directeur de l'Unité de Recherche d'accueil (UBO) et de l'Encadrant précisant la qualité de l'accueil du doctorant,
- le budget du projet
- la Convention bilatérale ou d'accueil (si elle existe).

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 20 novembre 2020 à la Direction Europe et International (1 exemplaire papier + 1 exemplaire électronique) avec copie à l'École Doctorale de rattachement

UBO – Direction Europe et International
Mobilité Doctorant
3 rue des Archives – CS 93837
29238 BREST CEDEX 3
Mobilitite.doctorant@univ-brest.fr



Université de Bretagne Occidentale

FORMULAIRE DE CANDIDATURE
Mobilité des doctorants vers l'étranger
Bourse de mobilité **sortante**
Appel n°1 / 2021

Nom de l'Ecole Doctorale présentant la candidature :

Nom – Prénom du candidat (nom en majuscules) :

Nationalité

Date de naissance : Sexe : Masculin – Féminin (rayer la mention inutile)

Adresse permanente du candidat :

.....

Mail : Téléphone :

Année de thèse au moment de la mobilité :

Financement de thèse :

Intitulé du sujet de thèse, 5 mots clefs :

.....

.....

.....

Etablissement de rattachement dans lequel le candidat est inscrit pour l'année universitaire

.....

.....

Ecole Doctorale :

Intitulé de l'Unité de Recherche :

.....

Adresse de l'Unité de Recherche :

.....

Nom du Directeur de l'Unité de Recherche :

Mail : Téléphone :

Nom du contact de l'Unité de Recherche pour les formalités administratives :

Mail : Téléphone :

Nom du Directeur de thèse (UBO) :

Mail : Téléphone :

SEJOUR DANS L'UNITE DE RECHERCHE

Dates de début et de fin de séjour : du/...../2020 au/...../2020

Pays de séjour :

Etablissement d'accueil :

Intitulé de l'Unité de Recherche :

Adresse de l'Unité de Recherche :

Nom du Directeur de l'Unité de Recherche :

Mail : Téléphone :

Nom de l'encadrant :

Mail : Téléphone :

Etat des relations entre les deux Unités de Recherche (préciser les coopérations existantes ou à venir) :

Intérêt scientifique du séjour pour le doctorant et l'Unité de Recherche (indiquer si le projet de mobilité est inclus dans un programme international) :

Date et lieu :

Signature du Doctorant

Pièces à joindre :

- le formulaire ci-dessus complété et signé,
- un curriculum vitae détaillé du candidat (travaux, implication dans les programmes de recherche, financement de la thèse, etc...),
- une lettre de motivation du candidat signée,
- présentation du projet de mobilité, de son implication dans la thèse du candidat – format attendu : une à deux pages maximum rédigées en français,
- une lettre du Directeur de l'Unité de Recherche d'origine et du Directeur de Thèse (UBO) précisant les raisons de cette mobilité,
- une lettre du Directeur de l'Unité de Recherche d'accueil et/ou de l'Encadrant précisant la qualité de l'accueil du doctorant,
- le budget du projet
- la Convention bilatérale ou d'accueil (si elle existe).

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 20 novembre 2020 à la Direction Europe et International (1 exemplaire papier + 1 exemplaire électronique) avec copie à l'Ecole Doctorale de rattachement

UBO – Direction Europe et International
Mobilité Doctorant
3 rue des Archives – CS 93837
29238 BREST CEDEX 3
mobilite.doctorant@univ-brest.fr